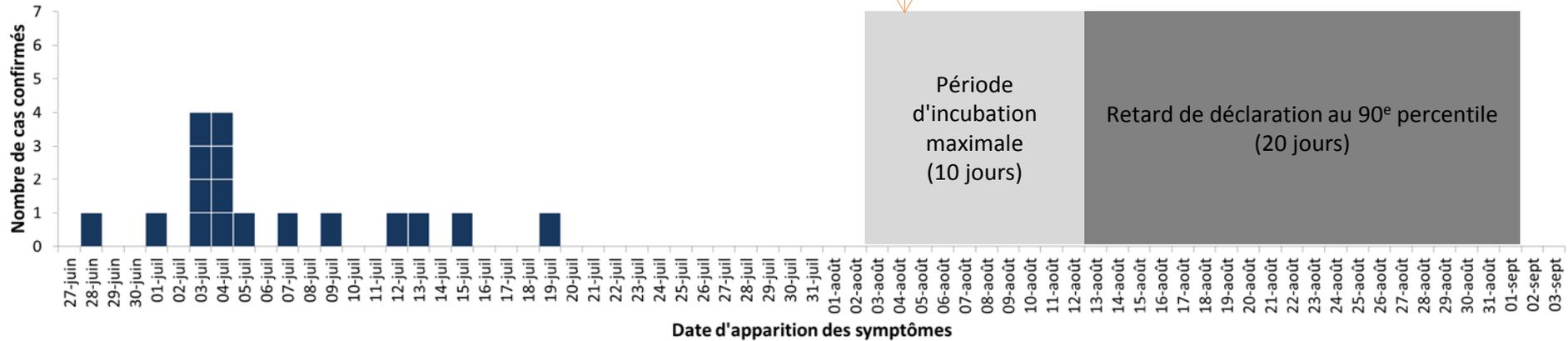


Module 4, exercice 6 : Déclaration de la fin de l'écllosion

CRITÈRE 1 – Déterminer les niveaux de référence prévus :
E. coli O157:H7 avec cette combinaison n'avait pas été vu au Canada depuis juillet 2010. Par conséquent, le niveau de référence prévu est d'environ zéro (moins d'un cas par année).



19 juillet :
 dernier cas
 signalé

3 août : rappel
 de produits

CRITÈRE 2 – Déterminer la dernière fois que des personnes peuvent avoir été exposées à la source de l'écllosion : La date du rappel de produits (3 août) est considérée comme la dernière fois où des personnes peuvent avoir été exposées à la source en cause.

CRITÈRE 3 – Laisser passer suffisamment de temps pour permettre aux personnes de tomber malades et d'être signalées aux autorités de santé publique :

Période d'incubation maximale pour *E. coli* O157 (10 jours) + retard de déclaration (90^e percentile) = 20 jours

**3 août + 10 jours + 20 jours =
 2 septembre**

* Il est à noter que cette date n'est pas statique et qu'elle doit être mise à jour à la lumière de nouveaux renseignements (p. ex. les cas d'*E. coli* O157 sont signalés dans le Programme national de surveillance des maladies entériques).